



L'acteur syndical de la vie

www.ud18.cgt.fr rubrique « La CGT au CESER »

N° 3
Mars 2013

Information du groupe CGT au Conseil Economique Social et Environnemental régional

Le CESER tribune de l'activité revendicative de la CGT en Région

Faire le lien entre action revendicative dans les entreprises, les branches et les territoires

Retour sur la Séance plénière du CESER du 22 mars 2013

Ordre du jour

- Politique européenne de cohésion 2014-2020 : L'Europe des Régions ; « Parcours d'Europe »
- Mise en œuvre de la mesure de la mandature pour favoriser la mobilité européenne des jeunes ;
- Ambition Recherche Développement 2020 (AMI, Appel à Manifestation d'Intérêt) : propositions de choix et de programmation ;
- Elaboration du Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur et de la Vie Etudiante.
- Vœu POLT/LGV Poitiers-Limoges.



Edito

par Jean-Pierre PLANSON
Coordinateur du groupe CGT au CESER



La CGT a voté pour l'ensemble des avis mais a refusé de participer au vote sur l'avis portant sur « *L'Ambition Recherche Développement 2020 (A.M.I: Appel à manifestation d'Intérêt): propositions de choix et de programmation* ».

Par ailleurs, les votes positifs de la CGT ne sont pas des approbations sans expression de fortes critiques. En effet, si les avis du CESER expriment pour la majorité d'entre eux, des objectifs que nous pouvons soutenir, ils ne disent mot sur le manque de moyens financiers du Conseil régional pour mettre en œuvre ces projets. Ce manque de moyens est le résultat de la poursuite du désengagement de l'Etat, des gouvernements successifs de ces dernières décennies, désengagement qui se poursuit avec la nouvelle majorité malgré les promesses de campagne du Président de la République actuel lorsqu'il n'était que candidat.

Le gouvernement actuel annonce même de nouvelles mesures de restrictions des dotations budgétaires des Régions pour les années qui viennent.

Force est de constater que la politique de la majorité présidentielle poursuit dans la droite ligne de l'ancien président SARKOZY : de nouveaux cadeaux fiscaux au patronat, de nouvelles coupes budgétaires dans les services publics.



Ajoutons à cela que la majorité présidentielle s'entête à vouloir faire passer en force dans la loi l'Accord National Interprofessionnel dit de « flexisécurité » signé entre le patronat et des organisations syndicales qui ensemble ne sont pas vraiment majoritaires.

Si nous ne parvenons pas à faire échouer ce projet, c'est le départ d'une grande démolition du Code du travail.

Le candidat à la présidence de la République maintenant élu, va de renoncement en renoncement et s'incline devant le mur de l'argent.

Pour que le changement ait lieu maintenant, il n'y a pas d'autre voie que le développement des luttes sociales sur chaque lieu de travail en recherchant toutes les convergences et unités possibles.

C'est le sens de l'appel de la CGT lors de son 50^e Congrès à faire du 9 avril, une grande journée d'actions et de manifestations dans toute la France.

Jean-Pierre PLANSON
Coordinateur du groupe CGT au CESER



Intervention de Michel LANGELIER sur l'avis « *Politique européenne de cohésion 2014-2020 : L'Europe des Régions ; Parcours d'Europe* »

Le groupe CGT trouve particulièrement intéressant les travaux entrepris par notre assemblée sur les problématiques européennes à l'occasion de l'examen du projet des politiques de cohésion pour la période 2014-2020 qui s'inscrivent dans la stratégie de l'Europe 2020. Nous souhaitons que le CESER les poursuive et participe ainsi à faire valoir, dans le débat, un point de vue de la société civile organisée sur des sujets structurants pour la vie quotidienne des citoyens.

Il nous semble en effet extrêmement important que les acteurs sociaux, la société civile, les citoyens dans leurs territoires puissent s'approprier ces sujets en confortant des avis, des propositions sur les politiques décidées et mise en œuvre par l'union européenne, car comme le précise l'avis, nous sommes dans un contexte d'incertitude.

Le débat fait rage en France et dans toute l'Europe sur les orientations politiques proposées par le conseil et la commission européenne, elles sont en effet porteuses d'importantes réformes structurelles dans le domaine économique et social touchant aux retraites, au code du travail, au niveau des salaires et des pensions et elles impliquent des mesures d'austérité budgétaire.

La CGT et plus largement les syndicats européens membres de la CES appellent à changer irrémédiablement de cap. Les politiques d'austérité affaiblissent l'activité économique, font progresser le chômage, la précarité, diminuent le pouvoir d'achat et creusent encore plus les inégalités déjà insupportables.

Désormais, si rien ne change, dans de nombreux pays au nom de la règle d'or, des déficits publics, on pourra licencier plus facilement, baisser les salaires au nom de la compétitivité, renforcer la durée et l'utilisation des contrats précaires, repousser l'âge de la retraite.

Ces politiques alimentent, comme nous le constatons dans toute l'Europe, une augmentation inquiétante du nationalisme, du racisme et de la xénophobie et concourent à un rejet profond du projet européen.

L'enjeu d'une autre logique de construction européenne devient crucial. Si les mêmes politiques de concurrence



libre et non faussée et d'austérité devaient perdurer, alors c'est l'idée même de la construction européenne qui serait remise en cause.

C'est clair, en France, avec un peu plus de volonté, le changement pourrait être maintenant, car aujourd'hui, d'un côté, on pourrait diminuer les coûts des entreprises et de l'autre, améliorer les conditions de vie et de travail des salariés.

Les entreprises françaises non financières versent 156 milliards d'euros en cotisations sociales contre 308,8 milliards d'intérêts et de dividendes.

La France est au premier rang européen pour le montant des dividendes. Il semble donc judicieux de s'attaquer rapidement au coût du capital.

Ainsi, la CGT, soutient les pistes qui facilitent le financement et la diminution de son coût pour les entreprises, notamment les PME et les TPE. Par contre, la CGT est pour la poursuite de la réflexion sur les moyens de responsabiliser les actionnaires. Nous préconisons aussi une politique monétaire sélective pour inciter les banques à financer en priorité les entreprises qui investissent et qui créent de l'emploi.

Nous réaffirmons notre opposition à cette politique européenne actuelle et à ses instruments comme le pacte Euro plus, le traité de stabilité, de coordination et de gouvernance au sein de l'union économique et monétaire. Inefficaces et dangereux, ils ne cherchent qu'à rassurer les marchés financiers, alors qu'il faudrait :

- améliorer la démocratie
- mobiliser les politiques publiques et la finance au service de l'emploi, de l'investissement productif.
- instaurer une véritable politique industrielle fondée sur des coopérations entre les pays, relever les défis environnementaux en investissant massivement dans la recherche, le développement, la technologie climatique et les ressources renouvelables.
- répondre aux besoins sociaux, lutter contre les inégalités et la pauvreté.

Les organisations italiennes et françaises revendiquent aussi la création d'un Conseil Economique et Social au sein de l'Euro région, nous ne pouvons que regretter un manque d'ambition politique pour construire ces espaces de dialogue social.

Pour construire un projet européen novateur et durable, il faut choisir entre ces deux logiques.

L'avis reprenant en partie nos préoccupations et notamment sur le « qui fera quoi » et ces conséquences et sur l'équité des territoires, le groupe CGT votera l'avis.



Intervention de Didier TORTET concernant l'avis sur la communication du schéma régional de l'enseignement supérieur et de la vie étudiante.

Concernant le projet d'avis qui nous est proposé, la CGT partage globalement les interrogations qui y sont posées.

En premier lieu, ce schéma qui devait voir le jour à l'horizon 2011, va aboutir en 2013, mais dans des conditions qui risquent de modifier la réflexion menée jusqu'alors.

En effet, la future loi sur l'enseignement supérieur va sans doute modifier, au travers des communautés d'université, les rapprochements des établissements.

La CGT s'est déjà exprimée sur les conséquences négatives des pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES).

Demain, la nouvelle loi ne va-t-elle pas aller plus loin dans le rapprochement des établissements, des mutualisations qui se soldent toujours par moins de moyens et moins de réponses aux besoins ?

L'acte 3 de la décentralisation, nouvel acte de désengagement de l'Etat, va aussi dans sa mouture actuelle peser sur l'ensemble du schéma par de nouvelles responsabilités pour les collectivités locales sur les moyens nécessaires et risque de transfert des charges sur les populations et dans le cas présent, sur les étudiants et leurs familles.

Pour la CGT, si l'enseignement supérieur et la recherche sont essentiels pour la ré industrialisation, ils ne doivent pas pour autant s'inscrire dans une démarche uniquement...utilitariste...au seul service des entreprises et de la productivité.



La CGT souhaite, en conclusion, aller plus loin dans la réflexion sur les finalités, dans la démocratisation de l'enseignement supérieur.

En effet, les étudiants, non seulement doivent être placés au cœur des objectifs du schéma, mais la CGT poussera pour que la réflexion s'oriente à partir de leurs besoins réels dans des conditions d'égalité d'accès et des chances.

Le groupe CGT votera l'avis proposé.

Refus de vote de la CGT concernant l'avis sur l'Appel à Manifestation d'Intérêt sur la recherche

La CGT s'est associée à la déclaration du Conseiller FSU concernant cet avis et par conséquent refuse également de participer au vote ».

La communication du Président du Conseil Régional sur l'Appel à manifestation d'intérêt, (AMI) concerne l'aide à la recherche.



La décision du Conseil régional est déjà prise et l'avis du CESER très laconique, ne fait que constater cet état de fait sans protester et sans exprimer d'opinion sur les orientations de cette décision et déplore tout au plus le manque d'information de la part du Conseil Régional.

Concernant cet appel à manifestation d'intérêt, s'il site en premier lieux les Universités de la Région Centre et leurs unités de recherche, **il ouvre la porte au secteur privé, le groupe SANOFI entre autre est explicitement cité.**

Déclaration de la CGT sur le Vœu concernant le POLT

« L'Etat doit s'impliquer davantage ! »

« Le groupe CGT votera le vœu. Par contre nous aurions souhaité que celui-ci pointe davantage l'Etat qui devrait assumer pleinement ses responsabilités dans les choix des grands travaux structurants et par conséquent s'impliquer bien plus sur le plan financier alors que là encore ce sont les régions qui supportent l'essentiel du poids des investissements. »





Intervention de Jean-Pierre PLANSON sur le projet d'avis « Parcours d'Europe : mise en œuvre de la mesure de la mandature pour favoriser la mobilité européenne des jeunes »

La CGT apprécie plutôt positivement le contenu de l'avis sur le projet « *Parcours d'Europe pour favoriser la mobilité des jeunes* » tout en émettant quelques critiques.

On parle d'un monde de plus en plus ouvert mais nous constatons plutôt une mondialisation de l'économie laissant libre court à la circulation des capitaux, libre court aux entreprises multinationales à décider du sort de telle ou telle entreprise dans tel ou tel pays, sans se préoccuper des conséquences de ses choix sur les économies locales et régionales et en laissant aux collectivités locales la charge d'amortir les conséquences souvent désastreuses pour les salariés quant ceux-ci perdent leur emploi suite à des licenciements guidés par les seuls intérêts des actionnaires.

Nous assistons de plus en plus souvent à une mobilité forcée qui ne concerne pas que les jeunes d'ailleurs.



S'agissant des motifs qui pourraient justifier un effort pour aider davantage les jeunes de notre région à s'ouvrir à l'étranger et en particulier aux pays voisins, il en est un et de taille qui n'est pas évoqué dans l'avis et pas davantage dans le projet régional : c'est le fait que le principal partenaire économique de la France est, et de loin, l'Allemagne. Dans le cadre de l'ouverture à l'Europe, le développement de l'apprentissage des langues étrangères est d'une absolue nécessité. Le paradoxe dans cette situation est que la langue allemande est délaissée, l'anglais étant sur privilégié sous prétexte que ce serait une langue plus facile à apprendre alors qu'en réalité, c'est parce que c'est la langue de la puissance dominante de la planète, à savoir les Etats Unis.

Dire que la mobilité des jeunes pourrait s'avérer une seconde chance nous interroge. Comment peut-on imaginer des jeunes confrontés à l'échec scolaire dans les cités se porter volontaires pour aller se former à l'étranger dans un pays où ils ne connaissent probablement pas la langue et doutant du résultat final en terme de diplôme et d'emploi ?

Beaucoup de jeunes sont contraints d'aller étudier dans une autre région que la nôtre parce qu'ils ne trouvent pas en Région Centre l'école ou l'université qu'ils recherchent. Ces jeunes ne peuvent alors bénéficier des aides du Conseil régional. Sur ce point encore, l'avis aurait dû exiger que le Conseil régional et même l'ensemble des régions réclament de la part de l'Etat des investissements à la hauteur pour



étendre davantage les formations supérieures sur les Régions les moins dotées.

Nous sommes aussi attachés à la gratuité dans le cadre de « Trans'Europe Centre »

Ce principe de la gratuité devrait d'ailleurs être généralisé à tout le système de l'éducation nationale et la formation universitaire car nous nous éloignons de plus en plus des principes de Jules FERRY, fondateur de l'école laïque et gratuite.

L'immense majorité des jeunes des milieux défavorisés sont éliminés avant d'entrer au lycée et souvent bien avant. Nombre d'entre eux quittent le collège avant d'atteindre la 3^e dès lors qu'ils ont 16 ans.

L'avis se limite au projet du Conseil Régional et ne montre pas du doigt la poursuite du désengagement de l'Etat dans le domaine de l'éducation nationale.

Les changements annoncés par la nouvelle majorité, notamment dans les rapports Etat/collectivités, n'ont pas eu lieu en dépit des promesses et surtout des urgences économiques et sociales plus importantes encore qu'il y a un an.

Les contraintes budgétaires dans lesquelles s'élaborent les politiques régionales sont demeurées inchangées, aucun desserrement de l'étau n'est venu soulager les finances régionales.

Les dotations demeurent gelées comme elles l'étaient les années précédentes malgré le changement de gouvernement. Pire il est annoncé qu'elles diminueront de manière significative dans les deux années à venir.

La CGT votera cet avis tout en demandant que ses remarques soient prises en compte par le Conseil régional qui, s'il prend au sérieux notre instance qu'est le CESER, ne se contentera pas de lire l'avis mais prendra en compte l'ensemble du débat.